

Vosges Politique

VOSGES

Européennes : l'affichage, une équation difficile à résoudre

Séb.C.



Le maire de Sanchev, Gilles Dubois, a été obligé d'investir dans l'achat de planches en bois compensé qui ont été transformées par la suite en panneaux par les employés municipaux. Photo Eric Thiébaud

Alors que la campagne des Européennes a débuté ce lundi, l'installation des panneaux électoraux qui incombe aux communes représente un véritable casse-tête de par la multiplicité des candidats. Une équation à 38 inconnues, selon elles, pas toujours solutionnable.

Trop de démocratie tue la démocratie ? À un peu moins de deux semaines [du scrutin des élections européennes](#), c'est l'effervescence dans les petites communes vosgiennes mais aussi les plus grandes [comme Épinal](#), contraintes de faire respecter l'équité électorale à travers, notamment, [l'installation des panneaux d'affichage](#).

Avec 38 listes en piste pour cette échéance, l'exercice peut vite virer au cauchemar. Si bien que bon nombre se rapprochent de l' [association des maires des Vosges](#) pour tenter de résoudre l'équation à plusieurs inconnues entre les problèmes d'espace mais aussi le coût d'une telle opération.

À tel point que les services préfectoraux ont tenté d'alléger la « peine ». Dans une circulaire, il est ainsi dit qu'il est autorisé de scinder les panneaux en plusieurs parties à condition que la taille soit identique pour les candidats, en respectant l'ordre de présentation. Les communes ont également la possibilité de fabriquer leurs panneaux elles-mêmes ou d'afficher sur les murs des bâtiments publics. [Afin d'éviter des frais](#) trop importants et de se simplifier un peu la vie. Bref, la sentence est un peu moins pire, mais le défi à relever reste de taille pour certains.

• Un affichage de 22 m de long

À l'instar de la petite commune de Sanchev obligée de revoir ses plans pour caser tout ce beau petit monde.

Disposant jusqu'alors de 15 panneaux accolés à la mairie, ces derniers ont dû déménager de l'autre côté de la route sur 22 m de long. Pire, la commune a dû investir dans de nouveaux panneaux, pour une facture avoisinant les 300 euros. Les 38 nouveaux panneaux de 120 cm sur 240, sont tous en bois compensé, fabriqués entièrement par les employés municipaux et pourront ainsi trouver une seconde vie après l'échéance pour du rangement ou des étagères. « Vu le nombre de difficultés que l'on rencontre déjà au quotidien, de nombreux élus se fâchent et c'est compréhensible. Il faut que l'État réfléchisse à une amélioration, voire une modification de ce système. On touche bien une indemnité de frais électoraux, mais cela ne représente pas grand-chose par rapport à tout ce que l'organisation d'une élection peut nous poser comme problèmes », estime [le maire de la commune, Gilles Dubois](#).

• Le coup de gueule du président des maires ruraux

Du côté des maires ruraux, [le président Michel Fournier](#) s'agace aussi de la situation et préfère donner un conseil simple à ses collègues maires : « Faites comme vous pouvez. Démontrez que vous avez réfléchi à la situation mais ne vous embêtez pas à aller au-delà. Mettez les panneaux comme vous pouvez et on verra quelle réaction a l'État. »

Et le maire des Voivres d'avouer que lui-même ne sait pas comment il s'organisera pour mener à bien cette opération dans sa commune : « Ces panneaux représentent un coût non négligeable. Une chose est sûre : je n'en mettrai pas 38 et ne vais pas investir pour ça. J'ai même proposé de faire des cases sur la route départementale qui passe devant ma mairie comme pour le Tour de France. C'est du grand n'importe quoi. » L'élu va même plus loin en évoquant un procédé d'affichage has been à l'époque du numérique et invite l'État à revoir sa copie rapidement.

